



Les organisations étudiantes et lycéennes
(UNEF, UNL, Comité Etudiant, Confédération Etudiante)

RETRAIT DU CPE

Le gouvernement donne une nouvelle impulsion au démantèlement du code du travail en créant le CPE (Contrat Première Embauche) pour les jeunes de moins de 26 ans dans les entreprises de plus de 20 salariés.

Avec ce contrat les employeurs pourront licencier à tout moment et sans motif.

Aucune garantie n'est donnée à l'embauche en CDI au bout de la période des deux ans.

Demain si on laisse faire, MEDEF et gouvernement remplaceront le CDI par un contrat unique, inspire du CNE et CPE, et demain du contrat senior qui permettra les licenciements rapides et sans motif.

Le CPE condamne la jeunesse à la précarité et constitue une discrimination forte et supplémentaire à son égard.

La lutte contre le CPE est indispensable à la sauvegarde des droits sociaux !

Les organisations syndicales se déclarent solidaires des organisations étudiantes et lycéennes. Ensemble elles exigent le retrait du CPE ! C'est possible. Rappelons-nous (sous Balladur) : le CIP (Contrat d'Insertion Professionnelle) qui, par la lutte, a été retiré trois mois après son adoption au parlement.

Elles appellent tous les salariés du public et du privé à une journée de Grève Interprofessionnelle et à une manifestation :

Le 7 mars 11 h 00 place de la République

Ensemble exigeons :

- ↪ La suppression des ordonnances Villepin, du Contrat Nouvelle Embauche et Contrat Première Embauche.
- ↪ L'arrêt des politiques de licenciements et la création de vrais emplois à temps plein avec un vrai salaire.
- ↪ Une augmentation générale des salaires et du pouvoir d'achat.
- ↪ Le maintien et le développement des services publics garants de l'égalité de traitement pour tous, sur le territoire national.

TOUS ENSEMBLE LE 7 MARS

STOP

A LA PRECARITE

OUI

A L'EMPLOI STABLE ET RECONNU!